



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU COSPRAD

2023-2024

Le COSPRAD en 5 dates-clefs :

- **18 novembre 2015** : Appel à projets recherche sur les radicalités, adressé à la communauté scientifique par le Président du CNRS.
- **9 mai 2016** : À la suite de la recommandation du rapport de l'Alliance nationale des sciences humaines et sociales (Athéna) la création d'une instance dédiée est introduite dans le Plan gouvernemental d'Action contre la radicalisation et le terrorisme (PART).
- **3 mai 2017 et 12 décembre 2018** : deux décrets fixent le périmètre et le champ d'actions du COSPRAD. Ces textes sont complétés par l'article 123-2 du code de la sécurité intérieure, disposant que le COSPRAD comprend parmi ses membres un député et un sénateur.
- **5 juillet 2021** : la réunion interministérielle décline la feuille de route du COSPRAD.
- **2 février 2023** : L'arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du (publié le 4 février au JO), porte nomination au Conseil.

CONTACTS

Françoise PAILLOUS
Secrétaire générale du COSPRAD
francoise.paillous@cnrs.fr

Antoine MÉGIE
Coordinateur scientifique du COSPRAD
Maître de conférences, directeur du département
de science politique de l'Université de Rouen
Normandie (Laboratoire CUREJ)
antoine.megie@univ-rouen.fr

Publié en novembre 2024

DR : COSPRAD

Qu'est-ce que le COSPRAD ?

Créé par décret en mai 2017¹, le Conseil scientifique sur les processus de radicalisation est composé de chercheurs étudiant les processus de radicalisation et d'institutionnels : représentants de directions des ministères de l'Intérieur, de la Défense, de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la recherche, du ministère des armées et des anciens combattants, du ministère de la justice, une direction interministérielle, le commissaire général à l'égalité des territoires, le secrétaire général au comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, le président du CNRS, un député et un sénateur², ainsi que des représentants d'associations d'élus locaux.

3

Organisation

Le COSPRAD est présidé par le Premier ministre. Son vice-président est Antoine Petit³, président-directeur général du CNRS.

Depuis 2021, le COSPRAD est adossé à l'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI) qui en assure le secrétariat général.

Objectifs et moyens

- **Fonder la décision publique** sur un socle de savoirs documenté et argumenté en favorisant la recherche sur les phénomènes de radicalisation violente, et en élaborant des propositions au Premier ministre.
- **Apporter un éclairage scientifique** aux connaissances acquises sur le terrain par les différents acteurs institutionnels et opérationnels de la lutte contre la radicalisation violente en facilitant les interactions entre les administrations publiques et les chercheurs en sciences humaines et sociales.
- **Proposer des axes de recherche prioritaires** sur les questions de radicalisation violente, et diffuser les bonnes pratiques en organisant des événements spécifiques.
- **Capitaliser les contenus obtenus** à partir des différents formats de réflexions croisées entre scientifiques et institutionnels, au bénéfice des politiques publiques de prévention et de lutte contre la radicalisation violente.
- **Contribuer à la valorisation des résultats de la recherche** en sciences humaines et sociales et à leur réutilisation, favoriser la réflexion sur l'accès aux données à caractère sensible en matière de radicalisation violente.

1- Décret n°2017-693 du 3 mai 2017, modifié par décret n°2018-1144 du 12 décembre 2018.

2- L'article 123-2 du code de la sécurité intérieure

3- Nommé par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 2 février 2023.

Sommaire

Page 4 . Recherche scientifique et politiques publiques

Page 8 . Un outil clef : Les appels à manifestation d'intérêt scientifique

Page 10 . Favoriser les échanges entre chercheurs,
acteurs de terrain et décideurs politiques

Page 14 . Justice anti-terroriste, État de droit :
nouvelles approches pédagogiques

Page 17 . Partager les données et cartographier les ressources

2022 2023

Novembre

- Lancement de l'Appel à manifestation d'intérêt 2022-2023.

28 février

- Clôture de l'Appel à manifestation d'intérêt l'AMI (2022-2023).

21 mars

- Atelier thématique

Les rapports d'évaluation de la radicalisation : production et usages.

20 avril

- Réunion n°1 Cartographie de la recherche sur la radicalisation.

24 avril

- Réunion n°2 Cartographie de la recherche sur la radicalisation.

Septembre

- Publication des 2 vidéos :
- Qui sont les djihadistes ?
- Qu'est-ce que l'ultra-droite ?

9 novembre

- Procès des femmes djihadistes, regards croisés, Strasbourg, Administration pénitentiaire du Grand-Est- Mission de lutte contre la radicalisation violente.

24 novembre

- Réunion plénière.

4 décembre

- Atelier thématique : Les radicalités et leurs évolutions : constats croisés.

Le COSPRAD, un engagement constant au service de la connaissance sur les processus de radicalisation violente

Vous êtes en possession du rapport d'activité 2023-2024 du Conseil scientifique de la prévention de la radicalisation (COSPRAD). Les actions menées durant cette période témoignent tout particulièrement de la vitalité et de l'engagement croissant du COSPRAD dans la compréhension et la prévention de la radicalisation.

Depuis 2015, date de sa création, les travaux de recherche menés par le COSPRAD portent en effet sur des thématiques des processus de radicalisation, les discours extrémistes ou encore l'impact des réseaux sociaux. Ces recherches menées par la communauté scientifique française, nourries par des enquêtes de terrain et des analyses approfondies, contribuent à enrichir la connaissance scientifique de ce phénomène complexe et à éclairer les politiques publiques.

En 2023-2024, nous avons développé de nombreuses initiatives, engagé de nouveaux formats et multiplié les modalités d'échanges entre les acteurs institutionnels et des scientifiques reconnus dans le but de partager les résultats de ces recherches et renforcer le lien entre connaissance et action publique.

Françoise Paillous, Secrétaire générale du COSPRAD

2024

**Janvier-
Décembre**
• Production de dix vidéos.

Janvier-Juin

• **Atelier :**
Les procès terroristes, Ministère de l'Éducation nationale, DGESCO
• **Réunions :**
11 janvier, 22 janvier, 1^{er} février, 5 mars, 2 avril, 13 mai, 5 juin, 27 août, 11 septembre.

18 mars
• Réunion plénière 1.

10 avril

• **Café scientifique** à l'assemblée nationale : Les djihadistes en prison

17 avril

• **Constitution d'un groupe de travail** sur la cartographie de la recherche sur la radicalisation.

4 juin

• **Café scientifique :**
Les réseaux sociaux et les radicalités.

3 juillet

• Réunion plénière 2.

20 septembre

• **Production des 3 vidéos :**
Les mots de la radicalisation ; Les procès terroristes ; La prison est-elle un lieu de radicalisation ?

30 septembre

• **Lancement du Programme national de formation (PNF)**
Renforcer la connaissance des institutions et anticiper les contestations d'enseignement.

18 octobre

• **Réunion plénière 3.**
- Table ronde : la "djihadosphère" française et internationale, regards croisés.
- Présentation état de la menace terroriste.
- Publication du Rapport d'activité 2023-2024.

21 octobre

• **Café scientifique**
Cartographie et dynamique de l'activisme de la droite radicale au Canada

23 Octobre

• **Atelier thématique**
Désinformation générée et fabrique de la communication toxique sur TikTok au prisme des usages numériques du jeunes publics

Novembre

• **Production de 5 vidéos :**
• Terrorisme et relations internationales ;
• Qui sont les femmes de Daesh ? ;
• Réseaux sociaux ; désinformation et discours toxiques ;
• Droit et lutte contre la radicalisation ;
• La radicalisation du genre : une quête identitaire ?.

6 décembre

• **Réunion plénière 4.**
• **Colloque scientifique.**

Recherche scientifique et politiques publiques

Une mission : approfondir les connaissances des acteurs institutionnels

Le Conseil scientifique sur les processus de radicalisation (COSPRAD) a pour mission d'approfondir les connaissances des acteurs institutionnels sur les différentes formes de radicalisation violente. Le fondement de sa démarche est donc d'apporter un éclairage scientifique pluridisciplinaire pour saisir les mécanismes complexes des phénomènes de radicalisation violente.

Une démarche scientifique

Cette démarche scientifique est essentielle. Elle est encadrée par des principes éthiques stricts, repose sur une méthodologie éprouvée et reconnue à l'échelle internationale. Les résultats de ces recherches sont ensuite partagés et validés par la communauté scientifique au travers de publications dans des revues spécialisées.

Des thématiques ciblées

Le COSPRAD se définit comme un espace de mise en commun des problématiques et une plateforme de connaissances et de transfert entre le monde de la recherche et les décideurs publics. Ainsi, en 2023, plusieurs axes de recherche ont été identifiés. Ils concernent aussi bien l'analyse de toutes formes de radicalité (religieuse, politique etc.) que les politiques publiques et dispositifs de prévention et de lutte, mises en œuvre pour y faire face. Par ailleurs, le COSPRAD assure une veille de l'actualité et les évolutions des phénomènes de radicalisation violente, en France et à l'étranger, en analysant les discours, les idéologies et les dynamiques de recrutement.

Une approche pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle

Pour étudier les modes, les ressorts et la diffusion de la radicalisation violente, le COSPRAD s'appuie des chercheurs et des chercheuses de diverses disciplines issus des différents domaines des Sciences Humaines et Sociales (SHS) (sociologie, psychologie, histoire, droit, etc.), privilégiant ainsi une approche pluridisciplinaire.

LA COMPOSITION DU COSPRAD

Présidé par le Premier ministre,

Le COSPRAD est composé :

De membres de droit :

- Le directeur général de l'enseignement scolaire ou son représentant ;
- Le directeur général de la recherche et de l'innovation, ou son représentant ;
- Le directeur général des relations internationales et de la stratégie du ministère de la défense, ou son représentant ;
- Le directeur des affaires criminelles et des grâces, ou son représentant ;
- Le directeur de l'administration pénitentiaire, ou son représentant ;
- Le directeur général de la protection judiciaire de la jeunesse, ou son représentant ;

- Le directeur général de la police nationale, ou son représentant ;
- Le directeur général de la gendarmerie nationale, ou son représentant ;
- Le directeur général de la sécurité intérieure, ou son représentant ;
- Le directeur général de la cohésion sociale, ou son représentant ;
- Le commissaire général à l'égalité des territoires ou son représentant
- Le secrétaire général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, ou son représentant ;
- Le président du centre national de la recherche scientifique (CNRS), ou son représentant.

De membres nommés par arrêté du ministre chargé de la recherche :

- Un président d'université, nommé sur proposition de France Universités ;
- Quatre représentants d'associations d'élus locaux, nommés sur proposition de l'association régions de France, de l'assemblée des départements de France, de l'association France urbaine et de l'association des maires de France ;
- Des personnalités qualifiées, dans la limite de treize, nommées en raison de leur compétence dans le domaine de la recherche dans les sciences humaines et sociales ;
- Un député et un sénateur désignés respectivement par la présidente de l'Assemblée nationale et par le président du Sénat.

La composition du COSPRAD traduit une mixité des regards qui permet une approche experte et systémique.

Antoine Mégie

Coordinateur scientifique du COSPRAD

En tant que conseil scientifique, le COSPRAD a pour objectif d'animer et de valoriser les travaux de recherche existants ou en cours de production sur les phénomènes de radicalisation violente. La recherche scientifique qu'elle soit française, européenne ou internationale s'intéresse depuis de nombreuses années à ces phénomènes sociaux et politiques sans cesse en évolution. De ce fait, il existe une importante littérature et des résultats de recherche essentiels à la compréhension de ces thèmes, qui néanmoins restent trop souvent méconnus des administrations publiques et des acteurs politiques. Pourtant les travaux en sciences sociales permettent de mieux appréhender les dynamiques individuelles et collectives qui participent à l'engagement radical violent, tout en offrant une compréhension plus fine des actions et politiques publiques mises en place pour y faire face.

L'apport principal du COSPRAD réside dans sa capacité à faire dialoguer les différents acteurs travaillant sur ces sujets de la radicalisation violente. Si les objectifs d'une recherche en sciences sociales sont différents de ceux d'une politique publique, il semble essentiel que la science et les connaissances produites puissent servir de socle à la décision. Dans cette perspective, les méthodes d'enquêtes et les règles d'éthique scientifique sont des garanties fondamentales pour assurer la validité des travaux produits, souvent sensibles dans ce domaine comme dans tout domaine de recherche. Dans le traitement des données sensibles, dans les entretiens produits au plus près des acteurs, ou encore dans l'obligation d'asseoir la connaissance à partir de terrains empiriques concrets, les études scientifiques offrent une expertise à la fois globale et concrète des phénomènes étudiés et de leurs transformations.

Les relations et la confiance entre acteurs de la recherche et acteurs institutionnels sont fondamentales. Il s'agit de réussir à instaurer une connaissance et une habitude de travail entre des acteurs aux ressources, et objectifs parfois très différents. C'est la vocation du COSPRAD de tisser ces liens. Les connaissances permettent d'éclairer la décision publique et d'asseoir la confiance citoyenne. Les rencontres directes et le partage d'expériences concrètes sur des sujets aussi précis que, la production des rapports d'évaluation de la radicalisation en détention ou encore, la place des réseaux sociaux dans la production et la diffusion des narratifs radicaux violents, nous ont montré toute la richesse et l'intérêt de faire dialoguer les chercheurs et les chercheuses et les acteurs institutionnels nationaux et locaux de ces problématiques.

Un outil clef :

Les appels à manifestation d'intérêt scientifique

Pour encourager et développer de nouveaux thèmes de recherche, le COSPRAD et le CNRS ont décidé de financer des projets, via des appels à manifestation d'intérêt (AMI) lancés auprès de toute la communauté scientifique. Deux AMI ont été lancés successivement en 2023 et 2024.

AMI 2023

De nouvelles thématiques éclairant les phénomènes de radicalisation violente ont été définies autour de trois axes, sans exclusivité :

- Les différentes formes de radicalité et leurs rapports à la violence
- L'évaluation des politiques publiques de lutte contre la radicalisation violente
- Les effets des réseaux sociaux sur la construction des discours et leur diffusion

En mars 2023, sur l'ensemble des dossiers reçus, le COSPRAD et le conseil scientifique de la mission pour l'interdisciplinarité au CNRS (MITI) en ont retenu cinq financés à hauteur de 30000 euros chacun, sur deux ans. Une journée de restitution de ces travaux à mi-projet est programmée à la fin de l'année 2024.

• IDRE – Internationalisation des Droites Radicales en Eurasie (UMR 8138 SIRICE, Sorbonne Université/CNRS)

Ce projet se donne pour but d'identifier les enjeux du conflit russo-ukrainien au regard de la recombinaison des mouvements d'ultra droite en France. Il s'agit de déterminer la restructuration induite par le conflit du champ extrême-droite russo-ukrainien et ses interrelations avec les éléments français.

• CriTERIA – Critical Thinking Effects on Radical Ideologies and Actions (UMR 7304 Centre Gilles Gaston Granger, Université Aix-Marseille/CNRS)

En réponse à la montée de l'extrémisme religieux et politique en France, le gouvernement a fait de l'éducation à l'esprit critique (EEC) un des piliers de son action préventive auprès des publics à risque de radicalisation. Questionnement de l'efficacité de l'EEC, le projet propose de concevoir, standardiser et tester en milieu éducatif une intervention EEC visant à réduire les attitudes radicales auprès des jeunes élèves, étudiants.

• ProREV – Protection et Résistance face à l'Extrémisme Violent (UMR 7069 LinCs, Université de Strasbourg/CNRS)

Le projet étudie les facteurs de protection et de résistance face à l'extrémisme violent de façon à proposer aux acteurs intervenants dans la prévention, l'évaluation ou la prise en charge (police, justice, travail social et médico-social) un outil adapté à leurs besoins et reposant sur des données issues de la recherche.

AMI 2024

En 2024, un deuxième appel à manifestation d'intérêt 2024-2025 auprès des chercheurs a été engagé par le COSPRAD et le CNRS, ouvert à toutes les disciplines en lien avec le sujet et à toute recherche nécessitant un accompagnement pour bénéficier d'un accès à des terrains, à des données ou à des acteurs difficiles à atteindre. En compléments des premiers résultats des projets retenus dans le cadre du premier AMI 2022-2023, deux axes ont été ainsi définis :

- **POLICIV – Politiques foncières et insurrections djihadistes en Afrique de l'Ouest : le cas de la Côte d'Ivoire – (UMR 8026 CERAPS, Université de Lille/CNRS)**

En Afrique de l'Ouest, les insurrections djihadistes des dernières années sont étroitement liées à des revendications agraires et à des crises étatiques. Ce lien constaté dans le cas des pays sahéliens, fait l'objet d'une préoccupation grandissante dans les institutions chargées de l'aide publique au développement. Cela les conduit notamment à penser leurs interventions sous le prisme de plus en plus sécuritaire.

- **VIORAPOL – Violences et radicalités politiques (2016-2024) (UMR 8209 Centre Européen de sociologie et de science politique – Université de Paris I/CNRS)**

Le projet Violences et Radicalités politiques, entend poursuivre l'expertise statistique inédite de Vioramil, en enrichissant la base de données afin de tester l'hypothèse de l'ouverture d'un nouveau cycle d'action collective à compter de 2016 et de participer au débat plus large sur la montée en radicalité que connaîtraient les sociétés contemporaines.

Un premier colloque scientifique est programmé le 6 décembre 2024.

- **Violences et radicalités politiques (2016-2024)**

Isabelle Sommier, CNRS - CESSP

- **Politiques foncières et insurrections djihadistes en Afrique de l'Ouest: le cas de la Côte d'Ivoire**

Jacobo Grajales, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et chercheur au CESSP

- **Internationalisation des Droites Radicales en Eurasie**

Olivier Dard, Sorbonne Université - SIRICE

- **Effets de la pensée critique sur les idéologies et les actions radicales**

Pascal Taranto, Aix Marseille Université - Centre Gilles Gaston Granger

- **Protection et résistance face à l'extrémisme violent**

Nicolas Amadio, Université de Strasbourg - LinCS

Axe 1. Analyse de l'action publique en matière de prévention et de lutte contre la radicalisation

Ces dernières décennies ont vu se multiplier les initiatives visant à prévenir et lutter contre la radicalisation à travers le monde. En France, le Plan de Lutte Anti-Terroriste (PLAT) de 2014 a marqué un tournant, accélérant et spécialisant les politiques publiques dans ce domaine. Ce nouveau paradigme a profondément transformé les approches traditionnelles de lutte contre le terrorisme et de prévention de la radicalisation, créant un nouvel espace d'action publique et d'expertise. Il est désormais crucial d'évaluer l'impact réel de ces politiques sur le terrain. Cela nécessite d'analyser leurs effets dans différents secteurs (éducation, justice, sécurité, etc.) et sur les différents acteurs impliqués (professionnels, citoyens, etc.). Une perspective comparative internationale est également essentielle pour mieux comprendre les programmes mis en place dans différents pays, notamment ceux du Moyen-Orient, pionniers en matière de « déradicalisation », et analyser leur diffusion.

Axe 2 – Enjeux internationaux et réseaux transnationaux

À l'heure actuelle, la radicalisation s'inscrit dans un contexte international marqué par l'importance des réseaux transnationaux. Internet et les réseaux sociaux, en particulier, jouent un rôle ambigu : ils facilitent les échanges et la création de liens de solidarité à travers le monde, mais ils servent aussi de caisse de résonance à des discours de haine et à la diffusion d'idéologies radicales. Ces réseaux transnationaux, en connectant des individus par-delà les frontières, redéfinissent les notions d'appartenance, de territorialité et de citoyenneté, remettant en cause le rôle traditionnel de l'État-nation. Face à ce phénomène, les États cherchent à adapter leurs stratégies. Il est donc crucial de mieux comprendre ces dynamiques. Cela passe par l'étude des réseaux, des discours et des pratiques qui contribuent à la radicalisation, en prêtant une attention particulière à la circulation des messages sur internet, à la formation de communautés politiques alternatives et aux impacts sociaux, juridiques et sécuritaires de ces phénomènes.

Favoriser les échanges entre acteurs de la recherche et acteurs institutionnels

Une stratégie d'action diversifiée a été élaborée en 2023-2024 : groupes de travail récurrents, ateliers thématiques, cafés scientifiques ponctuels et séminaires de recherche.

La plupart de ces actions sont réservées aux professionnels du domaine. Quelques rencontres proposent des éclairages scientifiques sur des recherches publiées et ouvertes à un public plus large.

En 2023-2024, le COSPRAD a organisé une quinzaine d'événements (ateliers thématiques, ateliers thématiques et cafés scientifiques et autant de réunions internes. Ces événements accueillent à chaque fois un panel de personnalités, chercheurs et institutionnels confondus.

En 2024, un séminaire réunissant des chercheurs/chercheuses et des institutionnels a eu lieu pour lancer les nouveaux axes et projets de recherche, dans le cadre du deuxième appel à manifestation d'intérêt du COSPRAD.

LES GROUPES DE TRAVAIL

Composés des membres du COSPRAD et/ou de personnes qualifiées extérieures, ces groupes de travail ont vocation à se réunir deux à trois fois par an sur une problématique identifiée par le COSPRAD. Durant la période de référence, le groupe de travail constitué en collaboration avec la Direction de l'Enseignement scolaire (DGESCO – ministère de l'Éducation nationale (voir infra, 4e partie), s'est aussi décliné en ateliers thématiques et journées de formation.

LES ATELIERS THEMATIQUES

Organisés deux à trois fois par an, ils se déroulent sur une journée. Ils favorisent les échanges sur des questions spécifiques entre partenaires institutionnels et chercheurs. Ces ateliers réunissent maximum une quinzaine de participants : personnalités qualifiées, chercheurs du domaine, membres de droit, représentants d'institutions.

• Atelier du 21 mars 2023

Les Rapports d'évaluation de la radicalisation, production et usages

Cet atelier a analysé la production des écrits professionnels de l'administration pénitentiaire : leur multiplication et définitions, d'une part, et leurs usages d'évaluation de la radicalisation, d'autre part. Une quinzaine de personnes ont participé aux deux tables rondes : chercheurs du COSPRAD et représentants de la mission de lutte contre la radicalisation violente (MLRV) et du Parquet national anti-terroriste (PNAT).

• Atelier du 4 décembre 2023

Les radicalités et leurs évolutions : constats croisés

Cet atelier d'une demi-journée s'est intéressé aux expériences et analyses croisées sur les phénomènes de radicalisation, d'une part, la place de la violence dans les différentes formes de radicalités, d'autre part. A l'initiative conjointe du COSPRAD et de l'Unité de concours de la lutte antiterroriste (UCLAT), Il a réuni une dizaine de personnalités, issues de la Direction nationale du renseignement territorial (DNRT), du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (SG-CIPDR) et de l'Éducation nationale et des chercheurs. Partant de la confrontation des pratiques professionnelles et des référentiels utilisés, les échanges ont également permis de renouveler la question de la définition des processus de radicalisation et des formes de radicalités.

Delphine Bergère-Ducôté

Chargée de mission, Cellule d'accompagnement à la laïcité et de prévention de la radicalisation, Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

QUE VOUS APPORTE CONCRÈTEMENT LES ACTIVITÉS DU COSPRAD ?

Elles me permettent principalement de rencontrer nos homologues des autres administrations sur la thématique de la recherche afin d'être informés des actions qu'ils peuvent déployer.

Y TROUVEZ-VOUS DES RÉPONSES ADAPTÉES DANS LE CADRE DES MISSIONS DE LA PJJ ?

Oui, nous obtenons surtout des informations pertinentes que nous souhaiterions pouvoir rendre plus accessibles au terrain et pouvoir ainsi alimenter nos formations sur l'actualité des thématiques et les enjeux que nous traitons.

QUELLE SERAIENT SELON VOUS LES AMÉLIORATIONS/LES MARGES DE PROGRESSION DE CETTE COLLABORATION RECHERCHE/ADMINISTRATION PUBLIQUE ?

Disposer d'un interlocuteur unique pour centraliser les demandes de chercheurs car nous sommes sollicités par des étudiants, des chercheurs sans avoir de visibilité sur l'apport de notre contribution et l'exploitation et la restitution des informations que nous pouvons donner. Dans ces conditions et face à ces enjeux, le Cosprad constitue aujourd'hui un interlocuteur précieux qui nous permet de mieux appréhender l'accès des chercheurs au terrain.

Martina Knoop

Directrice de la Mission pour les Initiatives Transverses et Interdisciplinaires (MITI) du CNRS

Le sujet de la radicalisation est complexe, avec des multiples questions, situations, entrées et contraintes. Face à cette complexité, toute solution ou réponse ne peut être que partielle. Une approche plus structurée s'appuyant sur des disciplines et points de vue différents permet de produire des compréhensions plus adaptées, qui seront plus proches des réalités rencontrées et donc aussi mieux positionnées pour développer des scénarii ou solutions par la suite. La question scientifique et les recherches qui s'y attelleront doivent alors être co-construites par des scientifiques de disciplines différentes, qui permettront d'éclairer différents aspects ou dimensions d'un même problème. Cette co-construction ne va pas de soi, elle requiert des échanges et interactions, et donc du temps afin de définir des objectifs scientifiques communs. Cela dit, l'enrichissement des approches qui en résulte est une véritable valeur ajoutée à tous les niveaux.

Au CNRS, toute la panoplie des disciplines en sciences humaines et sociales est concernée par le sujet de la radicalisation, en particulier – et sans exclusivité – la sociologie, les sciences politiques, le droit, la psychologie, l'histoire. Plus largement, des concepts et des approches des neurosciences et sciences cognitives, et beaucoup de thématiques des sciences informatiques peuvent apporter des éclairages sur la thématique. Ouvrir les recherches sur le sujet de la radicalisation à toutes les disciplines et leurs interactions multiplie les possibilités scientifiques et méthodologiques, l'interdisciplinarité y est la méthode de choix.

*Projets de recherche et thèses de doctorat de CY Cergy Paris Université
 - Projet Horizon Europe ARENAS : Analysis of and Responses to Extremist Narratives
 - Projet CHEMI IRITA : Inventaire des ressources informatiques et textométriques pour l'attribution d'auteur portés par Julien LONGHI, professeur des universités

• **Atelier du 23 octobre 2024**
Désinformation générée et fabrique de la communication toxique sur TikTok au prisme des usages numériques du jeune public.

Animé par Samuel Tanner, Professeur à l'université de Montréal, directeur du département de l'école de criminologie, cet atelier a examiné comment TikTok devient un terrain fertile pour la « communication toxique ». Il se penche sur le mouvement « sigma male » et la propagation de discours masculinistes qui dénigrent les femmes et les personnes non-binaires. L'atelier a analysé comment ces messages, sous couvert d'humour ou de codes propres à la plateforme, exposent les jeunes à des idées sexistes et dangereuses.

LES CAFES SCIENTIFIQUES

L'objectif de ces rencontres est de permettre à une équipe scientifique de présenter l'état d'avancement ou les conclusions de ses recherches à plusieurs membres et institutions de droit du COSPRAD. Ces rendez-vous visent à encourager la consultation des recherches, l'éclairage avec les scientifiques qui les portent et facilitent l'accès croisé à l'information et aux données. Un compte-rendu des échanges est rédigé. En 2023-24, les cafés scientifiques ont réuni à plusieurs reprises des représentants d'institutions publiques et des chercheurs, autour de thématiques précises et approfondies sur le plan scientifique.

• **Café scientifique du 9 novembre 2023**
Procès des femmes djihadistes, regards croisés

Une quarantaine de personnes des services pénitentiaires (Mission de Lutte contre la Radicalisation Violente) ont participé à ce café scientifique organisé dans les locaux de la Direction interrégionale des services pénitentiaires Grand Est à Strasbourg. Devenu un objet d'étude et un enjeu de politiques publiques, la question des femmes terroristes a été ainsi mise en perspective, sous les angles historique, social, politique et judiciaire. Deux dimensions essentielles ont été abordées : l'engagement des femmes dans la violence politique et le traitement judiciaire spécifique qui est adoptée vis-à-vis de ces dernières.

• **Café scientifique du 10 avril 2024**
Les djihadistes en prison

Organisé à l'Assemblée nationale en présence de plusieurs élus et membres du COSPRAD, l'objectif de cet atelier était la présentation par le chercheur Xavier Crettiez¹ d'une étude (réalisée en 2022)² menée avec Romain Sèze, en partenariat avec la mission de lutte contre la radicalisation violente (MLRV). La problématique de la radicalisation islamiste en prison faisant l'objet d'une véritable prise de conscience

depuis plusieurs années, cette étude propose une analyse prosopographique³ de plus de 350 personnes condamnées pour terrorisme depuis plus d'une dizaine d'années.

• **Café scientifique du 4 juin 2024**
L'analyse du discours appliquée aux phénomènes de radicalisation : enjeux, défis et limites

L'objectif de cet atelier qui a réuni une quinzaine d'acteurs institutionnels, notamment dans les domaines de l'éducation, de la justice, des services pénitentiaires et de la sécurité intérieure, et de chercheurs, était de présenter un panorama des différents travaux de recherche en cours* sur l'analyse du discours appliquée aux phénomènes de radicalisation, en particulier via ceux des vecteurs de propagande radicale, sur Internet et réseaux sociaux. Il s'agissait également de promouvoir cet aspect peu connu des sciences humaines et sociales, les sciences du langage, et de valoriser ses méthodologies et son apport pertinent pour la prise en compte de la radicalisation.

• **Café scientifique du 21 octobre 2024**
Cartographie et dynamique de l'activisme de la droite radicale contemporaine au Canada

Animé par Samuel Tanner, Professeur à l'université de Montréal, directeur du département de l'école de criminologie, ce café scientifique a présenté une cartographie des groupes d'extrême droite et de droite radicale au Canada, retraçant leur évolution et les dynamiques contemporaines qui les caractérisent. Il brosse un portrait de la situation actuelle de la droite radicale au Canada, en se concentrant sur son émergence et les conditions qui ont favorisé son apparition. Il a également abordé les problématiques liées au recrutement, à l'engagement et au désengagement des membres de ces groupes, ainsi que le concept de radicalisation et ses limites pour expliquer la réalité canadienne en matière d'extrémisme de droite. Enfin, il a traité des questions de la régulation et du contrôle de l'activisme lié à ces mouvements, en examinant le rôle des acteurs publics et au-delà. La présentation s'est terminée par quelques réflexions sur les événements récents qui ont marqué le Canada, notamment le « Convoi de la Liberté ».

LES SÉMINAIRES

Ces événements ont un périmètre plus large que les ateliers, englobant des acteurs des politiques publiques et des chercheurs différents. Leur but est de faire remonter des évaluations et des préconisations sur des thématiques ciblées.

1- Professeur de science politique à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye/ Paris Saclay, chercheur au CESDIP

2- Etude consultable sur le site du ministère de la Justice : <http://www.justice.gouv.fr/publications-10047/rapports-thematiques-10049/sociologie-du-djihadisme-francais-34654.html>

3- Étude collective qui cherche à dégager les caractères communs d'un groupe d'acteurs historiques en se fondant sur l'observation systématique de leurs vies et de leurs parcours

Apports du regard scientifique et des collaborations recherche-administration publique dans la prévention de la radicalisation violente

La collaboration entre la recherche scientifique et l'administration publique, notamment dans des domaines sensibles comme la prévention de la radicalisation, revêt une importance capitale pour l'efficacité et la pertinence de nos politiques publiques. Le recours à une approche scientifique présente des avantages indéniables pour aider à la compréhension du phénomène de la radicalisation. En s'appuyant sur des données empiriques et des méthodes d'analyse éprouvées, les chercheurs fournissent des outils pour identifier des tendances, évaluer l'impact des politiques mises en place, et affiner les dispositifs existants. Ce processus contribue donc non seulement à une meilleure compréhension des publics concernés, mais aussi à l'ajustement des politiques publiques, rendant celles-ci plus adaptées aux réalités du terrain.

UNE CARTOGRAPHIE DES RECHERCHES SUR LA RADICALISATION VIOLENTE

Une cartographie des recherches sur la radicalisation est en cours de développement. Ce travail, facilité par une plateforme virtuelle donnant accès à des rapports et des documents scientifiques, permet de mutualiser les connaissances provenant de différentes disciplines et institutions. Cette acculturation réciproque entre chercheurs et praticiens de l'administration publique renforce la compréhension des spécificités des publics à charge, tels que les détenus, et les formes d'expertise nécessaires à l'évaluation des politiques de prévention de la radicalisation. Elle instruit en retour des chercheurs et leurs équipes des besoins et modes de fonctionnement des institutions et ministères représentés.

De son côté, l'Administration pénitentiaire attend des chercheurs qu'ils participent conjointement à l'élaboration d'outils pratiques tels que des grilles de détection et d'évaluation pour les personnes placées sous main de justice avec des risques de radicalisation. Les chercheurs, bénéficient en retour, et sous conditions, d'un accès privilégié à des données empiriques et à des terrains d'étude, leur permettant de tester et d'ajuster leurs hypothèses et leurs techniques de prévention. Cet aller-retour est une condition nécessaire d'une approche qualitative de l'évaluation des politiques publiques.

UNE COLLABORATION VERTUEUSE

Sous l'égide de la Mission de lutte contre la radicalisation, la Direction de l'administration pénitentiaire collabore régulièrement avec des institutions académiques telles que l'Institut français d'islamologie (IFI) et l'École des hautes études en sciences sociales comme avec divers autres laboratoires et universités, actualisant constamment l'état des lieux des connaissances disponibles et des dispositifs existants. Le temps de la recherche et celui de l'action publique diffèrent significativement et il est important de consacrer un espace à cette mise en commun de nos conceptions respectives. A cela s'ajoute, dans le cadre du COSPRAD, le bénéfice d'une rencontre interministérielle tout aussi vertueuse.

Les premiers travaux collectifs réalisés dans le cadre de cette collaboration ont permis de poser des bases solides pour le développement de dispositifs plus adaptés.

Nous avons ainsi commandé un programme de recherche-évaluation de notre politique pénitentiaire de lutte contre la radicalisation à une équipe de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, afin d'en mesurer l'impact objectif de manière indépendante. Nous avons, de même, produit une recherche sur les femmes djihadistes, ou sollicité l'évaluation du programme PAIRS par l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS).

Non seulement les défis demeurent nombreux dans ce domaine, mais ils mutent constamment. Il apparaît pleinement nécessaire d'alimenter de manière continue un dialogue entre ces différents espaces d'analyse et de restitution croisés des données relatives à un phénomène de société si menaçant et loin d'être résorbé aujourd'hui.

Justice anti-terroriste, état de droit : nouvelles approches pédagogiques

En 2023-2024, des ateliers réunissant des acteurs de l'Éducation nationale, de la Justice et des chercheuses/chercheurs ont exploré la question des attentats terroristes et leur traitement auprès de divers publics. Au fil de l'avancée des travaux du Groupe de travail et face aux répercussions attendues du procès de l'attentat contre Samuel Paty, la Direction des enseignements scolaires (DGESCO), en lien avec d'autres institutions, a lancé à la fin de l'année 2024 un Programme National de Formation.

*Le SG-CIPDR - Installé en 2006, le SG-CIPDR anime des politiques publiques transversales de prévention et de lutte face à des phénomènes de rupture avec l'ordre social, qui fragilisent notre société. La mission prioritaire du SG-CIPDR est d'accompagner le réseau territorial et central afin de défendre et protéger notre modèle républicain et ses valeurs. Il est placé sous l'autorité du ministre de l'Intérieur.

• Groupe de travail Radicalisation et approches pédagogiques par le procès et la justice anti-terroriste

L'objectif est d'approfondir la compréhension du phénomène de radicalisation sous l'angle de la justice et des procès, afin d'enrichir les ressources et outils pédagogiques mis à disposition des enseignants. Il s'agissait, dès le départ, de mieux appréhender les contestations d'enseignement que de tels procès peuvent susciter. Ces ateliers ont donné lieu à une synthèse et à une bibliographie destinée uniquement aux acteurs publics.

• Programme National de Formation « Renforcer la connaissance des institutions et anticiper les contestations d'enseignement »

Ce programme national de formation 2024-2025 est lancé dans le contexte de l'ouverture du procès des complices de l'assassinat de Samuel Paty le 4 novembre, dans la continuité des travaux réalisés par le Groupe de travail en 2023 et 2024. Initié par la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et le COSPRAD, de nombreux acteurs participent à ce dispositif de formation inédit : le service du haut fonctionnaire de défense et de sécurité, (SDS), l'Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR) et des représentants des académies, les membres du conseil scientifique sur les processus de radicalisation, le CNRS et les chercheurs, Canopé, le musée du mémorial du terrorisme ainsi que le Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (SG-CIPDR)*. Ce dernier contribue de manière active au PNF, en apportant son expertise.

Programme des webinaires

Lundi 30 septembre 2024 :

- Les réactions des sociétés aux attentats, mise en perspective
- Aborder les questions vives ou les sujets sensibles : comment réassurer les enseignants

Jeudi 6 Novembre 2024 :

- Mieux appréhender les questions de justice et des procès

Jeudi 21 Novembre 2024 :

- Anticiper et agir face aux contestations d'enseignement

Jeudi 16 janvier 2025 :

- Transposer les thématiques au niveau académique et au sein des établissements

Bilan 2024 des travaux du Groupe

18 mars : Présentation du projet en réunion du COSPRAD par la DGESCO ; Mise à disposition de ressources pédagogiques par les membres du COSPRAD

2 avril 2024 : 2ème rencontre du GT

Mai : 3ème rencontre du GT

Juin : Présentation des travaux du GT lors de la réunion du réseau des référents radicalisation

Juillet -septembre : Production des éléments de langage

août - septembre : Préparation du Programme National de Formation (PNF)

30 septembre : lancement du Programme National de Formation (PNF) au CNRS, en présence de tous les partenaires.

État de la recherche sur les mesures de lutte contre le terrorisme et garantir l'accès à la connaissance du procès et de la justice pour les élèves.

• Atelier du 5 mars 2024

Antoine Mégie, coordonnateur scientifique du COSPRAD, mène, au sein du collectif de recherche ProMeTe, des recherches depuis 2015 sur les procès liés au terrorisme et leurs impacts médiatiques dans ses différentes dimensions. Ses recherches prennent la forme d'un journal de bord explorant ces procès sous différents angles. Le chercheur a ainsi proposé lors de cet atelier plusieurs approches pédagogiques pour aborder ces sujets complexes en milieu éducatif.

• **Analyse de la justice et du procès** : Afin de pouvoir travailler le terrorisme, l'idéologie ou encore la question de la liberté d'expression, il suggère d'utiliser le cadre du procès afin de dépassionner ce débat et d'expliquer le fonctionnement concret de la justice. Il s'agit donc de passer par le prisme de la justice et de ses pratiques afin d'interroger avec les élèves le phénomène terroriste.

• **Étude du dessin d'audience** : L'analyse des dessins d'audience permet de comprendre la représentation de la justice, des victimes et des familles, ainsi que la manière dont la liberté d'expression via les dessins est aussi encadrée par le système judiciaire.

• **Témoignages de victimes** : La parole des victimes permet de raconter les attentats à travers leurs expériences et leurs parcours de vie. Cette place des victimes dans le procès et leur expérience de la justice constitue un second axe important.

• **Étude de la justice internationale** : L'étude de grands procès internationaux (Nuremberg, Rwanda, etc.) offre une perspective historique et comparative.

• **Analyse de la genèse de la justice antiterroriste** : Comprendre le contexte de la justice antiterroriste dans l'histoire française voire européenne permet de mieux appréhender les enjeux actuels.

• Atelier du 2 avril 2024

Au cours de cet atelier conduit par Antoine Mégie et Frédéric Brouzes, Conseiller établissements et action éducative à la DGESCO (ministère de l'Éducation nationale), les participants ont échangé dans la perspective d'anticiper les problématiques susceptibles de se faire jour entre septembre et décembre 2024, période qui verra s'ouvrir le procès de l'attentat contre Samuel Paty. Un des objectifs a été de proposer une liste de ressources issues des travaux de recherche.

Témoignage

Frédéric Brouzes

Conseiller établissements et action éducative, DGESCO, MENJ

COMMENT ET POURQUOI TRAVAILLEZ-VOUS AVEC LE COSPRAD ?

La direction générale de l'enseignements scolaire (DGESCO) est une direction du ministère de l'éducation nationale en charge notamment de la conception et de l'accompagnement des politiques éducatives. Elle participe de la mise en œuvre de toutes les politiques de prévention au sein de l'École et veille ainsi à l'animation des politiques préventives liées au processus de radicalisation. A ce titre, la directrice générale de l'enseignement scolaire participe au conseil scientifique des processus de radicalisation (COSPRAD).

QU'APPORTENT CONCRÈTEMENT LES INTERVENTIONS DES CHERCHEURS SUR VOS ACTIONS/SUR VOTRE MISSION ?

Les ressources et les contenus de formation élaborés par la DGESCO s'appuient toujours sur les apports de la recherche. La diversité et la richesse de la recherche permettent à l'École d'éviter un enfermement sur elle-même et de penser ses transformations en croisant les dimensions sociologiques, cognitives, épistémologiques, psychologiques et sociales des différents phénomènes qui la traversent.

DANS LA PERSPECTIVE DU PROCÈS DE SAMUEL PATY, DE QUELS OUTILS OU ÉCLAIRAGES SCIENTIFIQUES PEUVENT BÉNÉFICIER LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE ? QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROGRAMME NATIONAL DE FORMATION LANCÉ EN SEPTEMBRE 2024 ?

Le groupe de travail initié autour de l'anticipation des procès du terrorisme donne lieu

pour l'année 2024-2025 à la mise en place d'un programme national de formation (PNF) qui se décline en quatre temps. Ce PNF s'accompagne également d'un parcours d'auto-formation intitulé « renforcer la connaissance des institutions et anticiper les contestations d'enseignement ». L'objectif du parcours de ce PNF est d'anticiper la période des procès des complices de l'assassin de Samuel Paty et de permettre à tous nos personnels de faire face aux potentielles réactions des élèves en optant pour les solutions les plus adaptées. Ces solutions vont d'éléments de langage, d'actions éducatives et pédagogiques à moyen et long terme, jusqu'aux réponses de nature sécuritaire, contribuant ainsi à les réassurer dans leurs pratiques professionnelles. Une bonne compréhension des pratiques et du rôle de la justice au sein d'un État de droit favorisera la poursuite de la transmission des valeurs et principes de la République, tout en encourageant la responsabilisation et l'adoption de postures éthiques et engagées. L'éclairage de la recherche est également nécessaire pour clarifier les concepts complexes relatifs à la radicalisation, problématique extrêmement complexe à saisir et à traiter au sein des établissements. Au-delà de la meilleure compréhension des phénomènes, les données et réflexions de la recherche permettront de nourrir la réalisation d'actions et de ressources concrètes au sein des établissements.

A QUI CE PROGRAMME DE FORMATION S'ADRESSE-T-IL ?

Nous visons 120 stagiaires issus de toutes les académies : référents radicalisation, référents des équipes académiques valeurs de la République, conseillers techniques de recteur ou de vice-recteur pour les établissements et la vie scolaire (CT-EVS), référents mémoire et citoyenneté ou de l'éducation aux media et à l'information, référents de l'enseignement moral et civique, du dispositif Educdroit, inspecteurs d'académie et inspecteurs pédagogiques régionaux d'économie-gestion, d'histoire-géographie et de sciences économiques et sociales.

3 questions à

Vincent Thomas Président de l'Université de Bourgogne-Franche Comté, Référent Laïcité de France Universités

QU'APPORTE LE REGARD SCIENTIFIQUE À VOS PROBLÉMATIQUES ?

Les analyses scientifiques mettent en perspective l'expérience vécue dans notre environnement professionnel et participent à l'amélioration de la qualité de la décision.

QUELS SONT LES ATTENDUS D'UNE COLLABORATION RECHERCHE-ADMINISTRATION PUBLIQUE, PAR EXEMPLE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE ?

La recherche doit enrichir l'analyse des risques liés à la radicalisation, en facilitant sa détection et en participant à l'élaboration de solutions les plus efficaces possibles pour la prévenir et pour prendre en charge les personnes radicalisées. Inversement, l'expérience des administrations doit permettre de sensibiliser les chercheurs aux problématiques de terrain afin de les intégrer concrètement dans l'approche scientifique.

COMMENT SE SONT PASSÉS VOS PREMIERS TRAVAUX COLLECTIFS ?

Ils se sont déroulés dans un contexte où les administrations et les chercheurs ont dû saisir leurs objectifs respectifs. Une phase d'acculturation tenant à la méthode et au fond s'est avérée nécessaire. Pour ma part, j'ai trouvé les premiers travaux collectifs auxquels j'ai pu assister passionnants et utiles.

Partager les données et cartographier les ressources

En 2023-24, l'accent a été mis sur l'élaboration de nouveaux outils de partage des travaux de recherche au sein du COSPRAD, pour mieux répondre à sa mission essentielle de diffusion et d'échanges des connaissances entre ses membres.

• Capsules vidéo

Une nouvelle forme de médiation scientifique dynamique est proposée : l'introduction de capsules vidéo sur différentes thématiques. L'objectif est de rendre les recherches sur les phénomènes de radicalisation violente plus accessibles, à la fois aux professionnels et à un public plus large. Cette forme de diffusion des recherches synthétique et directe est largement appréciée des membres du COSPRAD qui ne peuvent pas tous être présents aux réunions de restitutions des projets de recherche.

• Vidéos réalisées :

- **Qui sont les djihadistes français ?**
par Xavier Crettiez
- **Qu'est-ce que l'ultra-droite ?**
par Nicolas Lebourg
- **Quels mots pour parler de la radicalisation,**
par Isabelle Sommier
- **Comment juger les terroristes ?**
par Antoine Mégie
- **La prison est-elle un lieu de radicalisation,**
par Claire de Galemberg

Les vidéos sont accessibles sur la chaîne Youtube de [l'IHEMI](#)

• En cours de réalisation :

- **Terrorisme et relations internationales,**
Marie Robin (Université Paris Panthéon-Assas)
- **Qui sont les femmes de Daesh ?,**
Marc Hecker (IFRI)
- **Réseaux sociaux, désinformation et discours toxiques,** *Samuel Tanner (Université de Montréal)*
- **Droit et lutte contre la radicalisation,**
Olivier Cahn (Université de Nanterre)
- **La radicalisation du genre : une quête identitaire ?**
Marion Jacquet-Vaillant (Université Paris Panthéon-Assas)

• L'accès aux données et la protection des chercheurs

Les problématiques d'accès aux données et de publication des travaux de recherche, notamment l'impact du RGPD sur les données fournies par les administrations, ont été largement abordées lors des ateliers et des séminaires organisés par le COSPRAD. Depuis 2023, un groupe de travail dédié explore les problématiques liées à l'accès aux données et à la protection des chercheurs lorsqu'ils exploitent des données particulièrement sensibles.

• La cartographie de la recherche sur la radicalisation violente

Le besoin de disposer d'une cartographie des sujets de recherche liés à la radicalisation violente est apparu, au démarrage, crucial au regard de la mission du COSPRAD. Cet outil, comprenant la création d'un répertoire des chercheurs et laboratoires ainsi qu'une bibliographie de leurs publications scientifiques, est un des quatre axes prioritaires du Conseil. En termes de fonctionnalités, l'automatisation de la collecte documentaire et l'accès facilité à la plateforme (limité au périmètre institutionnel du conseil) sont en cours, et inscrites au cahier des charges de l'avant-projet.

Xavier Crettiez professeur de science politique, Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP), Sciences Po Saint-Germain-en-Laye

QU'APPORTE À VOS RÉSULTATS DE RECHERCHE UNE MÉDIATISATION SOUS FORME DE VIDÉO ?

La médiatisation et la vulgarisation de mes recherches via des vidéos constituent un bon moyen de faire connaître des conclusions de recherche au plus grand nombre, particulièrement aux acteurs sociaux en charge de la lutte anti-terroriste ou cherchant à se construire une culture sociologique sur les phénomènes de radicalisation. C'est aussi un moyen de s'adresser au grand public, à travers la médiation des journalistes professionnels. Enfin, la vidéo s'avère un bon outil pédagogique pour les secteurs en charge de meilleures connaissances sur le sujet de la radicalisation (secteur scolaire en particulier).

LE CHAMP DE RECHERCHE SUR LES FORMES DE RADICALITÉ EST-IL INDÉFINI ?

Non il n'est pas indéfini mais il est clair que la radicalisation ne doit pas se confondre avec le seul phénomène terroriste et moins encore le terrorisme d'inspiration islamiste. Mes travaux depuis 30 ans portent sur cette question simple : pour quoi et comment les individus s'engagent dans un activisme à haut risque impliquant l'usage de la violence physique ? À ce titre j'ai pu travailler sur trois types de terrains : les ethno-nationalismes violents à l'image des basques de l'ETA ou des corses du FLNC ; les mouvements sociaux violents ; les islamistes djihadistes. Ces trois terrains ne sont pas limités et désormais de très nombreux groupes ou collectifs informels usent de moyens violents et se radicalisent : conspirationnistes, survivalistes, UD et UG, écologistes radicaux, incels, masculinistes etc... Il est intéressant de saisir les éléments convergents et divergents de ces formes de radicalisation.

Marc Hecker directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI)

PRINCIPAUX THINK TANKS EUROPÉENS PEUT-ELLE ÊTRE UTILE AU COSPRAD ?

Au moins deux apports peuvent être évoqués. D'une part, sur la méthodologie : l'Ifri s'efforce de produire des recherches policy oriented - c'est-à-dire visant à faciliter les prises de décision dans une logique d'intérêt général - et ayant une dimension prospective. Les chercheurs de ce think tank ont l'habitude de faciliter les échanges entre différentes sphères, notamment celles de la recherche et de l'administration. D'autre part, sur la dimension internationale. L'Ifri entretient un vaste réseau à l'extérieur de la France. Sur la question de la prévention de la radicalisation comme sur d'autres sujets, un regard comparatiste est souvent utile. J'ai par exemple eu l'opportunité de présenter au COSPRAD une recherche européenne sur la prise en charge judiciaire et carcérale des femmes radicalisées.

QUELLE EST VOTRE EXPÉRIENCE PERSONNELLE DE LA MANIÈRE DONT LES ADMINISTRATIONS ABORDENT LA RECHERCHE ?

Certaines administrations ont plus l'habitude que d'autres d'interagir avec le milieu de la recherche. Sur les questions stratégiques et géopolitiques, la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère des Armées finance par exemple de nombreuses

recherches. Cette direction est d'ailleurs représentée au COSPRAD. A titre personnel, j'ai eu l'occasion de travailler à plusieurs reprises avec une autre administration représentée au COSPRAD : la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP) du ministère de la Justice, qui m'a permis de réaliser des entretiens en milieu carcéral. Cette expérience m'amène à formuler une remarque d'ordre général : pour pouvoir réaliser des recherches solides, il faut pouvoir accéder à des données parfois sensibles. Or, ces données sont souvent détenues par des administrations qui peuvent être réticentes à les partager avec des chercheurs. Un lieu comme le COSPRAD pourrait aider à créer de la confiance et à faciliter le partage de données.

QUELLES AUTRES FONCTIONS DU COSPRAD VOUS SEMBLENT LES PLUS IMPORTANTES ?

J'en citerai deux. Premièrement, le soutien à la recherche sur la prévention de la radicalisation avec notamment les appels à manifestation d'intérêt (AMI) qui permettent de faire émerger des projets de recherche sur des aspects variés de la radicalisation. Deuxièmement, la dissémination et la valorisation de la recherche via les cafés scientifiques ou la production de vidéos. Le COSPRAD contribue ainsi - à sa mesure - à l'appropriation de travaux académiques par les décideurs publics.

Développement de la cartographie :

- **En 2019/2020**, un premier recensement des travaux de recherche sur la radicalisation a abouti à la création d'une première base de données.
- **En 2022**, la décision a été prise d'héberger la plateforme en France, sur le site HUMA-NUM, une infrastructure de recherche « étoile », du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, mise en œuvre par le CNRS avec le Campus Condorcet et Aix-Marseille université.
- **En 2023 :**
 - **20 et 24 avril** : ces deux séances de travail avec le directeur de la Très Grande Infrastructure de recherche HUMA-NUM (ministère de la recherche/CNRS) ont posé les bases du transfert de l'hébergement de la base de données et des perspectives de nouveaux développements.
 - **28 avril, 16 octobre** : ces deux réunions avec le prestataire désigné pour réaliser une étude d'« analyse fonctionnelle et d'architecture », qui ont permis de finaliser un nouveau cahier des charges, incluant la mise à jour et le transfert de l'ancienne base de données, ainsi que le développement de nouvelles fonctionnalités comme l'intégration de supports audiovisuels.
- **En 2024 :**
 - **18 mars** : présentation de l'étude en réunion plénière du COSPRAD
 - **17 avril** : constitution d'un groupe de travail
 - **18 octobre** : financement du projet

La plateforme propose trois modules principaux :

- **Module d'analyse thématique** : ce module extrait automatiquement les sujets abordés dans les publications scientifiques et identifie les tendances émergentes. Le défi technique est d'assurer une détection précise et granulaire des thèmes.
- **Module de collecte et de classification** : ce module collecte et classe automatiquement les publications pertinentes pour la plateforme. Le défi est de cibler efficacement les publications les plus pertinentes.
- **Interface utilisateur** : cette interface permet aux utilisateurs d'effectuer des recherches sur les chercheurs, leurs publications, les laboratoires de recherche et leurs membres. Elle offre également une fonctionnalité de recherche plein texte dans les publications en libre accès. Le défi est de concevoir une interface intuitive et performante pour la recherche et la navigation.

Retour d'expérience de la Direction Générale de la Sécurité Intérieure (DGSI), ministère de l'Intérieur

Le COSPRAD constitue un espace de rencontre privilégié entre chercheurs et administrations, qui suscite des opportunités de rencontres entre des cultures professionnelles qui ont un temps peiné à véritablement dialoguer et à s'approprier. En ce sens, le COSPRAD constitue une ressource dont la valeur se mesure aux relations qui s'y nouent et qui débouchent sur des interventions des chercheurs au sein des administrations dont les expertises contribuent à nourrir les pratiques professionnelles, ou encore sur des collaborations plus ciblées.

Depuis la mise en œuvre du premier plan de lutte contre la radicalisation en avril 2014, beaucoup de chemin a déjà été parcouru : non seulement chercheurs et administrations se connaissent, mais ils ont pris l'habitude de collaborer de façon ponctuelle (séminaires, colloques, recherches-action, etc.) ou plus soutenue (recrutement de « chercheurs » au sein des administrations). Aussi, la pertinence du COSPRAD dans ce contexte supposera peut-être de franchir une étape supplémentaire, en ne suscitant plus tant les rencontres que les collaborations, en amenant à s'exprimer les besoins des uns et des autres pour sonder les actions qui pourraient être concrètement mises en œuvre.

COSPRAD
CONSEIL SCIENTIFIQUE
SUR LES PROCESSUS
DE RADICALISATION